



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017-2018

RETOUR SUR LA SAISON



Directeur de la publication

Daniel Fontenraud, président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

Crédits photos

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

Conception et réalisation

Service communication et marketing de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football- Amytis Web

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT

5

RÉTROSPECTIVE 2017-2018

6

PÔLE PRESIDENCE

Cellule FAFA

14

PÔLE SPORTIF

Commission sportive

17

Commission du football diversifié

19

Commission des terrains et infrastructures sportives

21

Commission prévention et sécurité

23

PÔLE SECRETARIAT GENERAL ET JURIDIQUE

Commission statuts et règlements et obligations des clubs

25

Commission discipline et travaux d'intérêt sportif

28

Commission d'appels

29

PÔLE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE

Commission féminisation

32

Commission de l'éthique et du PEF

34

PÔLE TECHNIQUE ET ARBITRAGE

Commission technique régionale

37

Commission de l'arbitrage

41

PÔLE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Commission d'accompagnement des clubs et de formation des dirigeants

48

PÔLE MARKETING COMMUNICATION EVENEMENTIEL

Commission marketing et partenariat
communication / événementiel

52

INDEPENDANTES

Commission de contrôle des clubs

55

Commission de surveillance des opérations électorales

57

Le mot du Président

Nous venons de vivre un été extraordinaire avec la victoire de notre Equipe de France au Mondial en Russie et cette magnifique deuxième étoile.



Nous avons, avec un certain nombre d'entre vous, vécu au cœur de cette Coupe du Monde, une très belle soirée du Fair Play et des Champions dans les salons du DFCO le samedi 30 juin dernier. Cette soirée a permis de fêter nos clubs dans le cadre du Challenge de l'Esprit Sportif MDS, et dans le cadre du palmarès sportif. Nous avons distribué aux clubs plus de 125 000 € dont 88 555 € au titre de l'esprit sportif, et 37 000 € pour les Coupes de Bourgogne-Franche-Comté.

Un magnifique moment qui a commencé et par le match référence de l'Equipe de France lors du Mondial, en 1/8ème de finale avec la victoire 4 buts à 3 contre l'Argentine, et qui s'est conclu par le traditionnel et très convivial buffet dinatoire. Vraiment une soirée exceptionnelle pour le football et de très belles récompenses pour nos clubs.

Un bel été non seulement pour le football français, mais aussi pour l'ensemble du pays. Nous l'avions imaginé depuis l'Euro 2016, nous avons à nouveau une belle équipe capable de gagner. Nous en avons tous rêvé, ils l'ont fait. Didier Deschamps, après l'avoir gagnée en tant que joueur (et capitaine) a su fédérer cette jeune équipe, et l'emmener au bout de la plus grande compétition au monde. Fier d'être Bleu !

Nous l'avons encore vu au fil de la compétition, et bien sûr après le titre, le football est vraiment la seule discipline capable de réunir un nombre incroyable de français. Comme en 1998, l'adhésion populaire est montée en puissance au fil de la compétition, pour réunir la France au soir de la victoire.

Nous allons accueillir cette saison beaucoup de jeunes que l'Equipe de France a fait rêver lors de cette Coupe du Monde. Avec la Fédération, et avec le relai des Districts, nous allons continuer à vous accompagner en particulier à travers l'aide au financement des infrastructures, et une aide très forte concernant la formation, à la fois des éducateurs, des dirigeants et des arbitres. Pour 2017-2018, cette aide a représenté 966 675 euros, et elle sera plus importante en 2018-2019. N'hésitez pas !

«Fier
d'être
Bleu»

D'autant plus que le dispositif est complété par la volonté de développer le football féminin, et de bénéficier de « l'Héritage 2019 » à l'issue de la Coupe du Monde Féminine que la France accueillera du 7 juin au 7 juillet prochain. Mobilisons-nous !

Vous allez prendre connaissance de l'ensemble du rapport d'activité de la saison écoulée. Cette saison a encore été riche de projets et d'actions pour essayer de vous accompagner et de vous aider dans le développement du football. Je vous souhaite un bon retour sur cette saison 2017-2018 qui a marqué la première réelle année de la fusion.

Très bonne lecture

Daniel Fontenieux

Rétrospective 2017-2018

Les temps forts



CHAMPIONNAT DU MONDE UNSS FUTSAL

Du 13 au 21 Mars 2018 - Israël

Devenu champion de France UNSS Futsal en Février dernier, la Section Sportive du Lycée Xavier Marmier de Pontarlier avait l'incroyable chance de représenter notre pays lors des Championnats du Monde de la catégorie. Et les Pontissaliens ont fait plus qu'honneur à nos couleurs en décrochant une belle quatrième place lors de ces Mondiaux !



DIRECTION LA D1 POUR LE DIJON FCO FÉMININ

Dimanche 29 Avril 2018 – Stade des Poussots de Dijon

Pour la première fois de la jeune histoire du club, les joueuses de l'équipe fanion du Dijon FCO Féminin accèdent à la Division 1 Française ! Une saison riche en émotions qui a connu son apogée avec un nouveau succès (4-0) face à Croix de Savoie Ambilly. (Photo DFCO)

LE « TMF » CHAMPION RÉGIONAL !

Vendredi 4 Mai - Cossec Jean Zay de Blanzay

Grâce à ses victoires 8-2 et 8-2 lors de sa double confrontation face à Besançon Académie Futsal, le Team Montceau Futsal est devenu champion du Championnat Régional. (Photo Montceau Sport)



PONTARLIER ACCÈDE AU NATIONAL 2

Samedi 19 Mai 2018

Grâce à son succès 2-1 lors de la dernière journée de National 3 face au Besançon Football, le CA Pontarlier a validé son billet pour la N2 ! (Photo Est Républicain)





FRANCE ESPOIRS - ITALIE

Mardi 29 mai 2018 – Stade Léo Lagrange de Besançon

Devant plus de 7700 spectateurs, l'Équipe de France Espoirs et son buteur du soir, Moussa Dembélé, ont clôturé leur saison en concédant un match nul en amical face à la sélection Italienne (1-1).

OPÉRATION « LA QUINZAINE DU FOOT CITOYEN FOURIER »

Le Lycée Auxerrois Joseph Fourier désigné vainqueur National de l'opération Fédérale « La Quinzaine du Foot Citoyen » !



SOIRÉE DU FAIR-PLAY ET DES CHAMPIONS

Samedi 30 Juin 2018 – Stade Gaston Gérard de Dijon

Les dirigeants des clubs Burgo-Comtois ont été réunis pour une remise des récompenses aux grands acteurs de cette saison 2017-2018, dans le cadre du Palmarès Sportif et du Challenge de l'Esprit Sportif MDS

Coupes régionales

FINALE DE LA COUPE CRÉDIT AGRICOLE FC U15

Lundi 21 Mai 2018 – Stade Gaston Raguin de Baume-les-Dames

En ouverture de ce lundi de Pentecôte, la formation U15 de Jura Sud a décroché le titre de champion régional Coupe U15 Crédit Agricole. Tenus en échec à la fin du temps réglementaire, les Jurassiens ont dû attendre la terrible séance des tirs au but pour l'emporter face à leurs homologues du Racing Besançon (1-1 ; 5 tab 4).



Rétrospective 2017-2018

Coupes régionales



FINALE DE LA COUPE CRÉDIT AGRICOLE FC U17

**Lundi 21 Mai 2018 – Stade Gaston Raguin de
Baume-les-Dames**

Opposés à leurs homologues du CA Pontarlier, les U17 du Racing Besançon ont décroché le titre suprême de leur catégorie au terme d'une finale de Coupe Crédit-Agricole animée et à suspense. Pour la seconde fois de la journée, c'est une nouvelle séance de tirs au but qui a permis de départager les deux finalistes.



FINALE DE LA COUPE CRÉDIT AGRICOLE FC U19

**Lundi 21 Mai 2018 – Stade Gaston Raguin de
Baume-les-Dames**

En clôture de ce rendez-vous de finales de Coupes Jeunes, les U19 du Racing Besançon ont offert à leur club son second titre de la journée. Un petit but aura suffi aux Bisontins pour l'emporter face au CA Pontarlier. L'œuvre de Dorard, à l'entame des vingt dernières minutes (1-0).

FINALE U18F DE LA COUPE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

**Samedi 19 Mai 2018 – Complexe Sportif de
Saint-Apollinaire**

Emmenées par une intenable Cloé Pechin, auteur d'un but et d'une passe décisive, les Féminines du Racing Besançon ont remporté la toute première édition de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté U18F, en s'imposant 2-1 face au Stade Auxerre.



FINALE SÉNIORS F DE LA COUPE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

**Samedi 19 Mai 2018 – Complexe Sportif de
Saint-Apollinaire**

Après un magnifique hommage rendu à Camille Lerch, les joueuses du Réveil Is sur Tille et du FC Vesoul auront offert un superbe spectacle lors de cette première finale de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté Séniors F. Aucune des deux formations n'ayant réussi à se détacher au terme du temps réglementaire (1-1), c'est la séance des tirs au but qui a décidé du sort de cette rencontre, en tournant à la faveur du Réveil (5 tab à 4).



Coupes régionales



FINALE DE LA COUPE CRÉDIT AGRICOLE FC U13

Samedi 9 juin – Stade Chaillaux de Rioz

Les installations de l'US Rioz-Etuz-Cussey accueillent le samedi 9 juin dernier 16 équipes de la catégorie U13, pour la finale de la Coupe Crédit Agricole FC. Celle-ci s'est déroulée en 2 compétitions distinctes, avec la « consolante » remportée par le Besançon Football, et la grande finale qui a vu l'ASM Belfort l'emporter.



FINALE SÉNIORS DE LA COUPE INTERSPORT

Samedi 16 Juin - Stade André Brey d'Ornans

Au stade André Brey d'Ornans, les réserves de Valdahon-Vercel et du Besançon Football se sont livrés une belle bataille pour le compte de la toute première finale de la Coupe Intersport. A l'usure, le « BF » a réussi à renverser son adversaire du jour, après des prolongations particulièrement animées (3-1 ap).

FINALE SÉNIORS DE LA COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Samedi 16 Juin - Stade André Brey d'Ornans

Le club du FC Fontaine-les-Dijon a frappé un très grand coup en s'adjugeant la première Coupe Bourgogne-Franche-Comté Séniors, devant le FC Louhans Cuiseaux. Dans une forme étincelante, le Côte d'Orien Ribeiro a été d'une précision extrême, inscrivant les trois buts de sa formation (3-1).



Futsal

FINALES RÉGIONALES FUTSAL SENIORS M ET F (SECTEUR OUEST)

Dimanche 11 février 2018 – Gymnases de Semur-en-Auxois

Monéteau, côté Masculin et Mellecey Mercurey, côté Féminin ont été désignés vainqueurs de ces deux finales Séniors du secteur Ouest.



Rétrospective 2017-2018

Futsal



FINALES RÉGIONALES FUTSAL U15 ET U18 (SECTEUR EST)

Dimanche 11 février 2018 - Palais des Sports de Besançon

Chez les moins de 15 ans, Exincourt-Taillecourt a décroché le trophée aux dépens de Jura Dolois aux tirs au but. Le club du CA Pontarlier a, quant à lui, obtenu le titre dans la catégorie U18 en s'imposant en finale face à l'ASM Belfort.



FINALES RÉGIONALES FUTSAL U18-U18F (SECTEUR OUEST)

Dimanche 11 février 2018 – Gymnases de Semur-en-Auxois

En U18G, Toucy a pris le meilleur sur ses adversaires et domine le classement devant Paray USC et Clénay – Val de Norge. Côté Féminin, la finale a été remportée par la formation du Stade Auxerrois qui devance l'AS Chatenoy le Royal et l'USC Paray.

FINALES RÉGIONALES FUTSAL U13-U15-U15F (SECTEUR OUEST)

Dimanche 11 février 2018 – Gymnases de Semur-en-Auxois

Chez les plus jeunes, le FC Chalon s'est imposée en devançant le CO Avallon et l'UF Mâconnais. Dans la catégorie U15, le titre est revenu à l'ASPTT Dijon, côté garçons et au Dijon FCO Féminin, côté filles.



FINALES RÉGIONALES FUTSAL SENIORS M ET F (SECTEUR EST)

Samedi 10 février 2018 - Palais des Sports de Besançon

Les garçons d'Héricourt SG ont décroché le titre régional. Côté Féminine, c'est l'US Saint-Vit qui s'est adjugée la victoire finale.



Futsal



FINALES RÉGIONALES FUTSAL U15F – U18F (SECTEUR EST)

Samedi 10 février 2018 - Palais des Sports de Besançon

GJ Frotey Colombe, chez les plus jeunes et Vallée du Breuchin, dans la catégorie U18F, ont dominé les débats.



FINALE RÉGIONALE FUTSAL U13 (SECTEUR EST)

Samedi 10 février 2018 - Palais des Sports de Besançon

La victoire finale est revenue à l'ASM Belfort, devançant le Racing Besançon et le GJ Val de l'Allan.

Féminines

OPÉRATION FÉDÉRALE « MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE ! »

Jeudi 31 Mai 2018 – Stade de la Meinau de Strasbourg

Lauréat national 2017/2018 et troisième du podium de l'opération Fédérale « Mesdames, franchissez la barrière ! », les Districts de Saône et Loire et de l'Yonne se sont retrouvés au centre des attentions, lors de la Finale de la Coupe de France Féminine, en recevant leur trophée devant plus de 12.000 spectateurs.



Football jeunes

PHASE RÉGIONALE DU FESTIVAL U13 PITCH

Samedi 5 Mai 2018 - Complexe Sportif de Vignoles

Pour cette première édition « Bourgogne-Franche-Comté », les jeunes joueurs du FC Sochaux Montbéliard ont atteint les sommets du classement du tableau Masculin de la Phase Régionale du Festival U13 PITCH. Une distinction qui leur a permis d'être, aux côtés du Dijon FCO Féminin vainqueur du tableau féminin, les représentants régionaux lors de la Phase Nationale du Festival.



Rétrospective 2017-2018

Arbitrage



ARBITRAGE : CHAMPIONNAT DU MONDE UNSS FUTSAL

Du 13 au 21 Mars 2018 - Israël

Licencié au sein du club Côte d'Orien d'Is sur Tille, élève au lycée Hippolyte Fontaine de Dijon et ancien élève de la filière Arbitrage du Lycée Fourier d'Auxerre, le jeune officiel Pierre HUERTAS a été sélectionné pour les prochains championnats du Monde Scolaire !



COUPE DU MONDE FIFA 2018

Du 14 Juin au 15 Juillet 2018 – Russie

Clément Turpin, Coordinateur de l'Equipe Technique Régionale Arbitrage de notre Ligue Bourgogne-Franche-Comté, a été désigné parmi les 36 arbitres centraux de la Coupe du Monde de la FIFA - Russie 2018 !

FINALE DE COUPE DE FRANCE

Mardi 8 Mai 2018 – Stade de France de Saint-Denis

Huseyin OCAK, Arbitre assistant fédéral 1, licencié dans le district Doubs Territoire de Belfort a eu l'honneur de diriger en tant qu'assistant la Finale de la Coupe de France entre Les Herbiers et le Paris Saint-Germain au Stade de France.



FINALE DE COUPE DE FRANCE FÉMININE

Jeudi 31 Mai 2018 – Stade de la Meinau de Strasbourg

Nos deux arbitres Burgo-Comtois, Florence Guillemin, comme arbitre centrale et Céline Bagrowski, comme assistante n°2 étaient désignés pour officier cette finale entre les deux plus grands clubs féminins de l'hexagone : le Paris Saint-Germain et l'Olympique Lyonnais.



Pôle espoirs



BAPTÊME DU PÔLE ESPOIRS FOOTBALL

Vendredi 22 Décembre 2017 – CREPS de Dijon

Pour clôturer leur année footballistique, les jeunes joueurs de la Promotion 12 se sont retrouvés au centre de toutes les attentions lors de la traditionnelle cérémonie de « Baptême du Pôle Espoirs ». Pour cette 12ème promo, c'est Omar Daf, ancien joueur professionnel passé notamment par le FC Sochaux Montbéliard, qui a endossé ce rôle et est venu à la rencontre de ses filleuls.

Educateurs



RENTREE DE LA PROMOTION BEF

Qu'ils soient en BEF, BMF ou BMF Apprentissage, les choses sérieuses avaient débuté en Septembre pour les stagiaires inscrits dans ces différents parcours de formations professionnelles !

Labels

REMISES DE LABELS

Avec près de cent clubs Burgo-Comtois récompensés cette saison, les Labels Fédéraux « FFF Jeunes » et « Ecole de Foot au Féminin » ont, une nouvelle fois, fait sensation sur notre territoire. Gage de qualité, le Label vient récompenser la structuration, le développement et la valorisation de nos clubs.



Communication

LA LIGUE CHANGE DE VISUEL

Mardi 23 Mai – Paray-Le-Monial

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a officialisé la sortie de son tout nouveau logo réalisé par la société SERI ROSI.





PÔLE PRÉSIDENTE

Cellule **FAFA**



Le Président de la Cellule FAFA
Daniel FONTENIAUD





PÔLE SPORTIF

► Commission sportive ◀



Le Président de la Commission
Michel NAGEOTTE

La commission sportive s'est réunie 45 fois au cours de la saison (réunions plénières ou réunions restreintes) pour remplir en temps et en heure ses missions et chaque fois que nécessaire pour traiter des problèmes de sa compétence.

Rappel de ses missions

La commission sportive est chargée de gérer l'ensemble des compétitions de la Ligue ainsi que les calendriers :

Calendriers

- Elle propose au CA le calendrier général établi en concertation avec les districts, la commission football diversifié et l'ETR
- Elle suit tous les problèmes liés aux rappels de calendrier et statue sur les dates des matchs remis et reportés aux dates prévues au calendrier
- Elle étudie les modifications (très nombreuses cette saison) du calendrier général consécutives aux conditions climatiques et autres événements exceptionnels

Compétitions

- Elle organise toutes les compétitions (championnats et coupes) de la compétence de la Ligue, seniors masculins et féminins, jeunes masculins et féminins à 11
- Elle organise les tirages et les matchs de coupes nationales dans leur phases régionales, ainsi que les coupes régionales seniors et jeunes.



Coupes

Le complexe sportif de l'ASPTT de Dijon à St Apollinaire a accueilli le samedi 19 mai les finales des premières éditions des coupes régionales U18F et Seniors F. A cette occasion, un hommage a été rendu à Camille Lerch, joueuse à Is s/Tille et éducatrice à l'ASPTT, tragiquement disparue quelques jours au-

paravant. Les joueuses du Réveil Is s/tille et du FC Vesoul ont offert un superbe spectacle lors de cette première finale seniors féminines et c'est aux tirs aux buts (5 à 4) que le Réveil l'a emporté.

En U18F, les joueuses du Racing Besançon et du Stade Auxerre se sont livrées une belle bataille pour cette première finale régionale U18, remportée par le Racing Besançon (2-1).



Le samedi 16 juin à Ornans, le club de Fontaine les Dijon a créé l'exploit en s'adjugeant la finale de la première coupe de Bourgogne Franche Comté devant le FC Louhans Cuiseaux.

Les réserves de Valdahon/Vercel et de Besançon Foot se sont livrées une belle bataille pour le compte de la toute première finale de la Coupe Intersport (coupe des réserves). Les joueurs du Besançon Foot l'ont emporté après prolongations.

Les dernières finales des coupes U15, U17 et U19 Crédit Agricole Franche Comté se sont déroulées le 21/05 sur les installations du stade Raguin de Baumes les Dames. Les vainqueurs de ces finales sont Jura Sud en U15, Racing Besançon e U17 et U19.

La Coupe de France a réuni cette saison 381 clubs (+8 par rapport à la saison précédente), ce qui a permis à 8 clubs d'être qualifiés pour le premier tour fédéral.



► Commission du **football diversifié** ◀



Le Président de la Commission
Nicolas VUILLEMIN

La commission

- Le fonctionnement :

- 19 membres
- 8 réunions plénières à Dijon
- 8 réunions décentralisées entre le technicien et le président

- Relations clubs :

- 2 réunions clubs Futsal (bilan saison)
- 5 rendez-vous Mairies
- 8 séances spécifiques Futsal en clubs
- 10 réunions dans les clubs

- Les missions :

- Organisation des tours régionaux de la coupe nationale foot entreprise
- Organisation championnat senior et U18 Futsal
- Organisation des tours régionaux de la coupe nationale Futsal
- Organisation des finales régionales pratique associée Jeunes et Seniors Futsal
- Organisation et préparation des inter-ligues Futsal U15 – U18
- Organisation et préparation des inter-ligues Beach-soccer
- Réflexion sur toutes les nouvelles pratiques (foot loisir, beach, futnet...)
- Réflexion sur les nouveaux publics

Foot-Entreprise

- Coupe Nationale : 5 équipes engagées, 2 qualifiées pour les 32eme

Beach Soccer

- Interligues : Organisation et préparation des Interligues prévus le 16 Juin 2018 à Ostwald. Ils ont été annulée la veille par la ligue du Grand Est
- Action, réflexion : Mise en place d'une finale régionale Beach-soccer saison 18/19

Futsal – pratique spécifique

- Championnat sénior :
R1: 2 groupes totalisant 18 équipes (1x8, 1x10). 1 forfait général en début de saison

R2: 4 groupes de 4 totalisant 16 équipes puis play-off

Championnat U18

7 équipes engagées, championnat sous forme de plateau

Inter-ligues U15 et U18

Organisation et préparation de ces interligues qui se sont déroulés le 21 avril 2018 à Chaumont

Nouveauté

Création de la coupe Bourgogne-Franche-Comté pour la saison 18/19



Futsal – pratique associée

- Coupe Nationale :

59 équipes engagées.

5 équipes qualifiées pour les 32èmes

2 équipes qualifiées pour les 16èmes

1 équipe en 8ème

- Finales régionales :

3168 équipes engagées dans nos districts (dont 2813 équipes de jeunes et 307 féminines).

22200 joueurs et joueuses engagées.

7 finales secteur Ouest à Semur en Auxois avec 5 équipes par catégorie (U13G, U15G, U15F, U18G, U18F, SéniorG, Sénior F)

7 finales secteur Est au Palais des sports de Besançon avec:

- 8 équipes U13G

- 6 équipes U15F et 8 équipes U15G

- 6 équipes U18F et 8 équipes U18G

- 8 équipes SéniorF et 8 équipes SéniorG

Nouvelles Pratiques, nouveaux publics

- Action de réflexion et travail avec les districts

Foot loisir

Futnet

Foot pétanque

Foot en milieu urbain

Partenariat avec les salles privées

- Autre :

Lien avec la CRA et sa section Arbitrage Futsal

Visite de Pierre Jacky le Jeudi 7 Juin 2018 en Haute-Saône

Création de 11 expérimentations DAP dans les districts et la ligue entre les CTD DAP et le CTR

DAP

Commission des terrains et infrastructures sportives



Le Président de la Commission
Alain BIDAULT

La nouvelle commission régionale formée après fusion des deux ligues, s'est réunie 11 fois à Dijon cette saison, une fois par mois en formation restreinte en invitant à chaque fois deux districts et deux fois en réunion plénière en janvier et en juin.

Pour la première fois une session de formation, théorique et pratique, des membres des Commissions Départementales a été organisée sur notre territoire par la Commission Fédérale. Cette session qui a réunie plus de 25 personnes sur deux jours a eu lieu à Dijon sur les terrains aimablement mis à notre disposition par la ville de Chenôve.

Visite des installations

Le planning des visites décennales, établi en début de saison, a été pratiquement respecté dans chaque district. Nous avons, cette saison, étudié plus de 350 dossiers, terrains et éclairage compris, et supprimé des fichiers Foot 2000 une vingtaine d'installations non utilisées par les clubs ou même supprimées par les collectivités. Le planning de visites de la saison prochaine a été établi sur les mêmes bases, avec l'objectif d'être à jours au 30 juin 2019.

Terrains	Côte d'Or	Doubs Belfort	Jura	Nièvre	Haute Saône	Saône et Loire	Yonne	TOTAL
Par district	253	403	181	134	160	385	234	1750
Etudié en 2017/2018	37	115	47	20	36	54	42	351

Éclairages

La commission rappelle de nouveau aux clubs que les installations d'éclairage sont soumises à un contrôle annuel pour les niveaux de E1 à E4 et tous les deux ans pour les niveaux E5 et EFoot A11. De nombreux clubs possèdent une installation d'éclairage non homologuée. Cette saison nous avons finalisé le recensement de ces installations sur une grande partie du nouveau territoire, nous ne pouvons qu'inciter les collectivités ou les clubs à nous demander un contrôle de celui-ci et dans le cas où les mesures permettent un classement, des rencontres officielles, suivant le niveau d'éclairement, pourront s'y dérouler.

Conseil aux communes

Comme tous les ans, la commission a participé aux salons des collectivités territoriales à Dijon (cité 21)

en décembre mais cette année et pour la première fois au salon de Besançon.

C'est toujours l'occasion pour les membres de la CRTIS et des CDTIS de rencontrer beaucoup d'élus municipaux et des techniciens de ces collectivités.

Nous avons également participé à un certain nombre de réunions dans les collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire de la grande Région en tant que conseil technique dans le cadre des montages de leurs dossiers d'amélioration des installations sportives.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, CRTIS, ou avec les CDTIS. Nous sommes toujours à votre écoute et répondrons à toutes les sollicitations et questions sur les installations.

FAFA

La commission n'intervient que pour la partie technique sur ces dossiers ainsi que pour le contrôle sur place en fin de travaux. Elle rappelle aux collectivités et aux clubs qu'il est important de suivre les instructions de la FFF dans la constitution du dossier et de déposer ceux-ci tout d'abord dans les Districts.

Il est impératif que les dimensions des installations (vestiaires, aire de jeux, poteaux d'éclairage, etc..) soient indiquées sur les plans, ainsi que le dossier technique de l'installateur lorsqu'il s'agit d'installation d'éclairage.

La commission a eu à traiter et à valider un certain nombre de demandes de dossiers qui allaient du simple équipement en bancs de touches ou main courante en passant par la construction de Club House, au dossier plus important de réalisation d'un complexe sportif avec terrain synthétique, vestiaires et éclairage.

Nous précisons, encore une fois, que nous sommes toujours à l'écoute de chaque porteur de projet et qu'il est très judicieux de nous contacter le plus en amont possible lors de l'étude technique du dossier. Nous avons d'ailleurs participé à un certain nombre de réunions dans les collectivités de chaque district pour ces études.

Site Internet FFF

La commission rappelle encore cette saison aux collectivités et aux clubs :

- qu'avant tout avant-projet ils trouveront tous les renseignements utiles concernant la réglementation des terrains et installations sportives sur le site de la Fédération Française de Football « www.fff.fr » rubrique « statuts et règlements » « les terrains et installations sportives ».
- que la commission reste à leur disposition pour donner tous les renseignements et conseils utiles à la réalisation de leurs différents projets.
- Que nous les invitons également à nous présenter ou à nous transmettre leurs projets, le plus en amont possible, pour que nous puissions émettre notre avis avant travaux et de ce fait éviter tous désagréments au moment de demande d'homologation.
- Que la démarche de « demande d'avis préalable » est obligatoire dans le cadre de demande de subvention pour la réalisation de terrains synthétiques et des éclairages E1 à E5 et conseillée pour tout terrain en herbe.
- Que lorsque des travaux sont effectués sur des installations, ils doivent nous prévenir après achèvement pour vérification et mise à niveau du classement.

Commission **prévention et sécurité**



Le Président de la Commission
Michel BOURNEZ

Cette saison, trois réunions décentralisées (Dijon, Montchanin et Besançon) ont été organisées pour les clubs de National 3.

Au cours de ces rassemblements, une présentation des mesures à respecter dans le cadre de la sécurité a été réalisée.

A Besançon, une seconde réunion s'est tenue pour les clubs de l'ex territoire Franc-Comtois, engagés en championnat de Régional 1 Séniors et Futsal.

Connaissant déjà ces formalités en matières de sécurité, les clubs de l'ex territoire Bourguignon, engagés en championnat de Régional 1 Séniors et Futsal n'ont pas été concernés par cette réunion d'information.





PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET JURIDIQUE

Commission **statuts et règlements** et obligations des clubs



Le Président de la Commission
Bernard CARRE

L'activité de la commission a été très fournie cette saison encore. Seule la période de mars et avril a été légèrement plus calme. C'est 48 réunions qui ont rythmé le travail hebdomadaire. La plupart se sont déroulées en visioconférence entre les sites de Montchanin et Besançon. C'est une moyenne de 50 dossiers traités par réunion avec l'aide et la préparation efficace des salariés.

Application des règlements

De s'agit de répondre à des problèmes spécifiques d'application des règlements dans des situations que les textes ne précisent pas toujours.

Le nombre de réserves d'avant match reste assez limité mais le nombre de réclamation d'après match est en très nette hausse, certaine se sont vu transformée en « évocation » par la commission dans les cas prévus par les règlements fédéraux. L'évocation permettant des décisions différentes que la simple réclamation d'après match.

La définition des accessions et les rétrogradations des équipes séniors en fin de saison, reste un moment important pour cette commission. La commission a participé activement aux renseignements des tableaux des critères d'accession pour le classement des clubs postulant à la participation dans différentes catégories de championnat de jeunes la saison suivante.

Beaucoup de courriers ont donné lieu à des réponses officielles dont une vingtaine portait sur des précisions concernant l'application des règlements des championnats.

Changement de clubs

Toujours beaucoup de dossiers traités par la commission,

Le traitement des oppositions pour les mutations avant le 15 juillet porte essentiellement sur le non-paiement de la cotisation de la saison écoulée, c'est le seul motif reconnu automatiquement par la commission, elle laisse le club demandeur trouver un accord avec le club quitté pour lever cette opposition. Les autres motifs d'opposition sont étudiés au cas par cas.

Les refus d'accord des clubs pour des changements hors période sont l'objet de réclamations. Une circulaire fédérale a précisé la ligne de conduite des commissions régionales, à savoir qu'il appartenait au club demandeur de fournir les éléments de justificatif du refus abusif du club quitté.

Dans ce cas le club quitté est invité à préciser sa position avant une décision de la commission.

Les autres dossiers concernent les demandes particulières de licence (dispense du cachet mutation, des mutations inter-ligues, mutations inter-nations etc.).

Obligations d'équipe de jeunes

La saison 2018/2019 verra à nouveau l'application du contrôle de ces obligations votées en assemblée générale pour tous les clubs régionaux de la ligue Bourgogne Franche Comté.

Un premier contrôle indiquera pour le 1er novembre les clubs non encore en règle aussi bien au niveau des équipes engagées qu'au niveau du minimum de licenciés par catégorie.

Les clubs pourront suppléer aux manquements en engageant des équipes supplémentaires pour les phases printemps, le nombre final des licenciés se fera au 1er mars.

Le contrôle final se fera à la fin des championnats.



Application du statut des Educateurs.

Cette partie est suivie par la section spécialisée .

La déclaration des éducateurs en charge des équipes doit être déclarée via des programmes spécifiques dédiés.

Le contrôle de la qualification des éducateurs et la validation des demandes de licences sont suivis avec attention.

La saison écoulée a vu peu de club en infraction, les demandes de dérogation ont été examinées dans l'esprit de l'article 12 du statut des éducateurs.

La présence effective de l'éducateur sur le banc de touche est contrôlée de façon systématique et le nombre d'absences tolérées est comptabilisé sur la saison.

La saison 2018/2019 sera l'ultime saison avant l'entrée en vigueur du BMF en R3 et dans certaines catégories de jeunes.

A noter que dans le cadre d'une promotion interne une dérogation pourra être accordé sous certaines conditions aux éducateurs licenciés depuis plus de 12 mois dans le club.

Application du statut de l'arbitrage

Ce volet est traité par une section spécifique composée par application des textes fédéraux outre le président de séance, de trois représentants des arbitres et trois représentants des clubs.

Cette section à quatre missions :

- Statuer sur le rattachement des arbitres à un club cette saison 75 dossiers (toujours en augmentation) ont été traités
- Au 1er septembre alerter les clubs en infractions vis-à-vis des obligations d'arbitres qui auront jusqu'au 31 janvier pour régulariser leur situation. Cette saison au 1er Septembre 2017, 58 clubs ont été alertés pour absence ou insuffisance de demandes de licence d'arbitres ou d'arbitres n'ayant pas validé leur dossier médical.
- Au 31 janvier 2018 vérification de la situation de chaque club après réussite des candidats aux épreuves théoriques.
- Au 1er juin 2018 vérification que les arbitres ont effectivement arbitré le nombre requis de rencontre
 - Au final
 - o 22 clubs ont été sanctionnés pour la première année d'infraction
 - o 13 clubs ont été sanctionnés pour la deuxième année d'infraction
 - o 7 clubs ont été sanctionnés pour la troisième année d'infraction et ont été placé en interdiction d'accession en fin de saison 2017-2018.

A noter que le contrôle final du nombre d'arbitrages effectués par le nombre arbitres prévu aux obligations a été totalisé par application du principe de mutualisation qui, tel qu'il est appliqué, est plus souple que le principe fédéral.



Les appels des décisions

- Elles sont au nombre 28 et la moitié concernaient une question liée à l'arbitrage
- 4 appels ont été jugés irrecevables et 3 ont été retirés par le club
- 14 décisions ont été confirmées
- 7 décisions ont été réformées et 1 seule annulée

Les décisions réformées portent essentiellement sur l'arbitrage.

En conclusion

Remerciements aux bénévoles qui ont participé aux réunions hebdomadaires de cette commission, remerciements également au personnel de la ligue, secrétariat, service juridique et service licences pour l'accomplissement du travail très important que représente la préparation des réunions et la rédaction des procès-verbaux.

Commission discipline et travaux d'intérêt sportif



Le Président de la Commission
Christian RENIER

2017/2018 a été la première saison complète de la commission de discipline de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Celle-ci est composée de 14 Membres dont 6 sont délocalisés dans les différents districts (Yonne, Saône et Loire, Jura, Doubs, Nièvre, Haute Saône) ce qui permet de réaliser des auditions en visio-conférence. Trois instructeurs complètent cette commission.

Les réunions hebdomadaires ont lieu les jeudis au siège de la ligue à Dijon (36 cette saison). Deux se sont déroulées en visio en raison d'un ordre du jour peu chargé.

Concernant les sanctions: 8606 cartons jaunes ont été attribués, 703 cartons rouges, 130 incidents hors matchs et 47 éducateurs ont été exclus.

La commission s'est réunie soit à Besançon, Montbéliard, Montchanin ou Dijon suivant la localisation des clubs pour réaliser 64 auditions (dont 15 dossiers en retour d'instruction).

Treize de ces auditions se sont déroulées en visio-conférence avec les districts (4 avec le District de l'Yonne, 6 avec celui de la Nièvre, 1 avec la Saône et Loire et 2 avec le Doubs.)

Dans le domaine de la police des terrains 8 sanctions ont été prononcées envers les clubs : Sept rappels à l'ordre et un match de suspension avec sursis.

La sanction la plus lourde pour cette saison a été de 30 mois envers un joueur pour agression d'un officiel pendant la rencontre.

La commission déplore de ne pas être informée ou informée tardivement de l'absence des personnes convoquées à une audition.

Je souhaiterais remercier les membres de la commission pour leur disponibilité et leur investissement lors de cette saison, ainsi que le personnel de la ligue pour sa compétence et son efficacité.

Commission d'appels



Le Président de la Commission
Jean-Marie COPPI

Au cours de la saison 2017/2018, la commission d'appel a tenu 20 séances. Elle a eu à traiter 76 dossiers, ce qui dénote un accroissement par rapport à la saison 2016/2017 où 66 dossiers avaient été examinés.

Pour faciliter l'audition des clubs, la commission d'appel s'est réunie en différents endroits en fonction de la localisation des demandeurs.

Le lieu principal, car central, a été le siège de la Ligue à Dijon avec 14 séances, 5 réunions ont eu lieu à Besançon salle LIGDIS et une séance a eu lieu à Montchanin. Il faut également souligner que dans un souci de faciliter la démarche des clubs, 12 dossiers ont été traités en visioconférence. Les dossiers traités sont d'origine réglementaire pour 38 d'entre eux et d'origine disciplinaire pour les 22 autres.



Les dossiers peuvent être classés aussi suivant leur origine de structure, ainsi à côté des 42 dossiers dont la décision de première instance relevait d'une commission de la Ligue, 18 dossiers provenaient des structures districales.



Les décisions qui ont été prises ont été les suivantes :

La commission a confirmé la décision objet de l'appel dans 31 dossiers, soit 52% des cas.

La commission a réformé la décision objet de l'appel dans 17 dossiers.

La commission a infirmé la décision objet de l'appel dans 7 dossiers.

La commission a annulé la décision objet de l'appel dans 5 dossiers.

Il faut souligner enfin que 8 appels ont été retirés avant tenue de la séance, le motif du retrait étant la plupart du temps que l'appel était devenu sans objet.

L'irrecevabilité de 8 dossiers a été prononcée, 5 dossiers déclarés irrecevables car l'appel a été introduit hors délai. Ceci s'explique probablement par le raccourcissement du délai d'appel à 7 jours, (article 3.4.1.2 de l'annexe 2 : Règlement disciplinaire et barème disciplinaire).

Les 3 autres dossiers irrecevables l'ont été pour absence de grief. Cette expression signifie que la commission d'appel ne peut pas se prononcer sur un appel d'un club portant sur une proposition d'une commission. La commission de première instance fait une proposition qui doit être validée par l'instance compétente, par exemple le conseil d'administration ; seule la décision de cette instance est susceptible d'appel. Il en est de même pour une réponse à un courrier.

Il faut ajouter à ces différents dossiers deux recours gracieux portant sur des sanctions disciplinaires de très longue durée.

Les décisions de la Commission d'appel sont susceptibles de recours, cela a été le cas cette saison pour six dossiers, quatre ont conduit à la saisine de la commission de conciliation du CNOSF, deux recours ont été introduits devant la commission supérieure d'appel de la FFF.

Enfin, je tiens ici à remercier l'ensemble des collègues de la Commission d'appel pour leur sympathie, leur sérieux et leur compétence, sans oublier nos juristes qui assurent la qualité sur la forme et le fonds de nos décisions.



PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE

Commission féminisation



La Présidente de la Commission
Catherine BOLLEA

Les membres de cette commission viennent de différents Districts avec une répartition Bourgogne-Franche Comté, ce qui représente un territoire vaste pour les différentes manifestations.

Les actions

Le 13 janvier 2018, La Ligue du Sport Adapté, la Ligue Handisport, le Dijon Université Club et la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football ont organisé à la Salle des Sports Collectifs du SUAPS (Université de Bourgogne) de Dijon, une journée placée sous la thématique du « Football en salle pour Tous ». A cette occasion, nous avons mis en place un stand féminisation qui a servi de fil rouge pour le déroulement de cette journée. Sur ce stand il y avait un quizz, la présentation d'une vidéo en continu sur le foot féminin. Des dépliants ont été distribués aux féminines présentes lors de cette manifestation afin de leur expliquer les différentes fonctions qu'elles peuvent avoir au sein des instances et à la fin de cette journée une remise de tours de cou pour les féminines du DUC présentes ainsi que pour une équipe de garçons qui ont tous participé à cette journée.

Le 11 février 2018, nous avons tenu un stand lors des finales régionales U15F, U18F et seniors F à Semur en Auxois. La aussi nous avons présenté le foot féminin avec un petit quizz accès sur le foot féminin en général mais également sur la Coupe du Monde Féminine de 2019. A la fin, des goodies ont été remis aux finalistes de chaque catégorie (sacs MFLB ainsi que des T Shirts)

Le 1er avril 2018, à l'initiative de la commission régionale de Féminisation, ce déplacement à Lyon était à destination des membres de clubs, et de nos instances départementales et régionales, afin d'avoir un moment d'échange et de partage, et surtout pour les récompenser de leur investissement tout au long de la saison.

Arrivée en bus en milieu de matinée, cette délégation a été chaleureusement accueillie par Yohan Desbos, éducateur U15F à l'OL, et la renommée Sonia Bompastor, multiple championne de France et d'Europe avec les Lyonnaises.

La visite de « l'OL Academy », centre de formation du club présidé par Jean-Michel Aulas, situé à Meyzieu dans la périphérie lyonnaise (les terrains, l'internat, les différentes salles de cours, de musculation, de suivi médical, etc... tout en découvrant le quotidien des jeunes pensionnaires, grâce aux explications de Yohan.

Entre temps, Sonia Bompastor s'est prêtée au jeu des autographes et photos pour le plus grand bonheur de nos bénévoles.

Après un repas pris au sein du centre, notre délégation a pris la direction du Groupama Training Center, afin d'assister à la rencontre de D1 Féminine opposant l'OL à Albi.

Certains membres du groupe ont pu observer pour la première fois une rencontre disputée par les multiples gagnantes de la Ligue des Champions féminine, avec en prime, une victoire 4-0 à la clé pour les coéquipières de la capitaine Wendy Renard. Un grand merci à Martine Grammont qui, en tant que Responsable de ce projet, a géré de mains de maître l'organisation de cette journée.

Le 29 mai 2018 : Match France Italie Espoirs à Besançon

Lors de ce match, nous avons tenu un stand féminisation ; il avait été réalisé des fascicules MFB avec un coupon à détacher sur lequel les féminines mentionnaient leurs coordonnées, après les coupons ont été mis dans une urne pour un tirage au sort pour 2 maillots de l'équipe de France.

A la disposition des participantes, il y avait des goodies : bracelets, cartes postales EDF 2017/2018, T shirts, magnets, porte-clés, stylos ...

Tirage au sort à la mi- temps et remise des maillots aux 2 femmes qui ont gagné ceux-ci, elles étaient très contentes.

Nous avons pu accueillir 150 personnes malgré des conditions climatiques peu favorables. Etaient présents sur le stand Michelle, Valérie, Martine, Patrick, 2 autres personnes et moi-même.

Opération « Mesdames Franchissez la barrière »

Dans le cadre de l'opération fédérale "Mesdames franchissez la Barrière" qui met l'accent sur l'intégration des femmes dans les fonctions dirigeantes du football, la région Bourgogne-Franche Comté a été très bien représentée.

En effet la Saône et Loire a terminé première et l'Yonne troisième.

Les deux districts se sont rendus à Strasbourg pour recevoir leur trophée lors de la finale de la Coupe de France Féminines opposant Paris Saint Germain à L'Olympique Lyonnais le 31 mai 2018 Cette récompense leur a été remise par Brigitte HENRIQUES, Vice -Présidente de la Fédération Française de Football.

A cette occasion, Gérard POPILLE, Président du District et Véronique GAMBEY, Présidente de la Commission Départementale Féminine étaient accompagnés des deux clubs ayant participé à ce dossier, Saint-Germain du Plain et Perrecy-les-Forges, représentés respectivement par Isabelle GRANDJEAN et Sébastien FAUCHERAND.

De son côté, le District Icaunais avait une équipe composée de Christophe CAILLIET, Président du District, Florence BRUNET, Présidente de la Commission Départementale Féminisation et Magali ROBERT, Membre de la Commission.

Très belle Cérémonie, moments d'échanges et de convivialité avec tous les membres de la Féminisation présents des deux districts.

Les Projets en Cours

Création de kakemono sur le thème de la féminisation qui seront mis à disposition des Districts pour leurs manifestations respectives sur demande auprès de la CR de Féminisation.

Achats de « vitabris » pour mise à disposition de ceux-ci lors des différentes manifestations organisées par la CR mais également sur les sollicitations des districts.

Actions ayant pour objet la Coupe du Monde Féminine 2019

► Commission de l'éthique et du PEF ◀



Le Président de la Commission
Jacques QUANTIN

La Commission Régionale a élaboré pour la saison 2017/2018 plusieurs actions destinées à promouvoir l'Éthique et le PEF (Programme Éducatif Fédéral).

1 – CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF - MDS

Le « Challenge de l'Esprit Sportif MDS » a pour objectif de souligner les mérites des clubs ayant fait preuve de sportivité tout au long de la saison grâce à la bonne conduite de leurs équipes évoluant en championnats de Ligue.

Il permet de soutenir financièrement les clubs méritants et respectueux des bons comportements et ainsi de réduire la contribution financière des Clubs.

Le Challenge de l'Esprit Sportif, en partenariat avec la Mutuelle des Sportifs, a permis de redistribuer 89 555 € aux 96 clubs lauréats. Cette dotation a été particulièrement appréciée.

La commission souhaite désormais renforcer la prévention des actes délictueux en favorisant, dans le cadre des missions confiées à l'IR2F, la formation des acteurs du football à l'esprit sportif.

2 – OPERATION 1000 BALLONS

En partenariat avec VOLKSWAGEN, la commission a planché sur la critérisation de l'opération 1000 ballons.

La commission a tout d'abord cerné les objectifs du dispositif qui a été mis en place lors de la deuxième partie de saison 2017/2018.

Objectif du dispositif :

- Valoriser les Clubs par l'obtention d'un classement « Clubs Etoilés »
- Sensibiliser les Présidents et les Dirigeants des Clubs à être dans l'action pour toujours plus de convivialité et de sécurité dans l'enceinte des stades
- Les Clubs se devront d'être particulièrement vigilants en mettant tout en œuvre pour que tous les acteurs d'une rencontre de Football (joueurs, arbitres, délégués, dirigeants, spectateurs, etc.) contribuent à son bon déroulement par un comportement exemplaire.

Par ce fait, trois critères ont été retenus :

- Fidélisation de ses dirigeants
- Le club où il fait bon aller jouer : l'évaluation des clubs portera essentiellement sur l'accueil des officiels et des visiteurs, le comportement des joueurs, des dirigeants, des éducateurs, des parents, etc., l'encadrement des équipes, la sécurisation des installations, ainsi que sur la convivialité et l'esprit sportif manifesté lors des rencontres. Les Clubs recevront un courrier en début saison les informant du

mode opératoire et un document en fin de saison avec la Fiche de classement en annexe.

- Respect des protocoles de « fin de match » : au terme de la rencontre les deux équipes, les éducateurs/entraîneurs et les arbitres se réunissent sur le terrain et se serrent la main. Un classement sera établi en fonction du nombre de protocoles réussis et validés par les arbitres à partir de la FMI tout au long de la saison qui permettra à la LBFC de valoriser les Clubs les plus impliqués.



3 – PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

La commission a souhaité, à travers le Programme Educatif Fédéral (PEF), valoriser le travail accompli au quotidien par les clubs ; d'où la volonté de mettre en place le dispositif « Clubs PEF de l'année » qui se décompose ainsi :

Le projet :

- Mise en place d'une dynamique dans chaque District avec opérations de valorisation
- Valorisation en Ligue d'une dynamique régulière à travers l'identification de Clubs mettant en place une politique éducative sur l'ensemble de la saison

L'objectif :

- Mise en œuvre d'une politique éducative réfléchie et pérenne dans le Club basée sur la politique sportive déployée à travers le PEF
- Valoriser les Clubs sur :
 - Le travail du Club sur cette volonté de développer le PEF
 - Le déploiement du programme éducatif sur la saison
 - L'organisation de la politique éducative dans le Club

La démarche :

- Communication effectuée auprès des Clubs sur la philosophie et la démarche de l'opération
- Les Clubs envoient leurs Fiches Actions à leur District respectif
- Le CTD DAP étudie le respect des critères définis dans les Fiches Actions proposées par les Clubs et propose au CD du District 3 à 5 Clubs qui seront ensuite soumis à la Ligue
- La Ligue (ETR + CR Ethique et PEF) détermine une liste de lauréats par District

Les critères :

- Structuration du PEF
- Déploiement du PEF
- Implication des Educateurs / Bénévoles
- Communication

Deux dates ont été retenues pour la remise des récompenses : les vendredis 5 et 12 octobre 2018.

Outre les rencontres individuelles avec les clubs, la Ligue a mis en place deux opérations de sensibilisation à Auxerre et Besançon lors d'une rencontre du club icaunais en championnat de L2 et lors de France/Italie espoirs.



PÔLE TECHNIQUE ET ARBITRAGE

► Commission **technique régionale** ◀



Le Président de la Commission
Thierry WANIART

Suite à la nouvelle nomination de Sébastien Imbert en tant que Directeur Technique Régional cette saison et au regard d'un contexte territorial modifié en raison de la nouvelle ligue Bourgogne Franche-Comté, l'équipe technique régionale a, par voie de conséquence, évolué de la manière suivante :

Cette équipe est composée de 24 cadres sous la responsabilité de Monsieur Thierry Waniart, président du Pôle Technique, accompagné de messieurs Christophe Nogues (Développement et animation des Pratiques) et Michel Malivernay (Projet de Performance Fédéral) :

- **Ligue** : Clara Sidobre (Animation des Pratiques) ; Pierre-Etienne Demillier (Développement des Pratiques), Paul Guérin (Projet de Performance Fédéral) ; Cédric Bejuy (Formation professionnelle) ; Vincent Mathey, Victor Briend et Franck Taïana (Pôle Espoirs) et Sébastien Imbert (Directeur Technique Régional)
- **District Yonne** : Johan Radet (Formation encadrement et PPF) et Bruno Billotte (Formation encadrement et Développement)
- **District Saône-et-Loire** : Nicolas Mermet-Maréchal (Formation encadrement et PPF) ; Damien Méricque (Formation encadrement et Développement) et Aurélien Miconnet (Formation encadrement et Développement)
- **District Côte d'Or** : Jordan Champagnat (Formation encadrement et PPF) et Peggy Seurat (Formation encadrement et Développement)
- **District Nièvre** : Johan Radet (Formation encadrement et PPF) et Nicolas Trepka (Formation encadrement et Développement)
- **District Jura** : Ludovic Cornebois (Formation encadrement et PPF) et François Rodriguez (Formation encadrement et Développement)
- **District Haute-Saône** : Stéphane Begel (Formation encadrement et PPF) et Stéphanie Barbier (Formation encadrement et Développement)
- **District Doubs Territoire de Belfort** : Gaëtan Henriot et Grisélidis Talon (Formation encadrement et PPF) ; Bertrand Broglin et Etienne Thomas (Formation encadrement et Développement)

La Direction Technique est gérée administrativement par un secrétariat technique composé de Mesdames Delphine Cassier et Charlotte Grillot qui gèrent la totalité des formations bénévoles et professionnelles et autres actions PPF sans oublier le développement et animation des pratiques.

La saison 2017/2018 a été une période très riche dans les 3 grands domaines d'interventions de l'Equipe Technique Régionale.

L'animation des pratiques

Une priorité et un support : le club

Les clubs sont au cœur du dispositif sportif, ils représentent la cellule de vie du football et les premiers bénéficiaires des actions de la Ligue.

Pour soutenir nos clubs, nous avons proposé un plan d'accompagnement de ces derniers autour d'actions de formation et de conseil au travers du Label (Augmentation du nombre d'autodiagnostic effectués par les clubs via Footclubs).

Ce Label Jeunes réaffirme notre forte volonté de participer à la structuration des projets de clubs en insistant sur les dimensions associatives, éducatives, sportives et sur le plan de formation des éducateurs, des dirigeants et des bénévoles. Pour cette raison, la Ligue Bourgogne Franche-Comté a mis en place un maillage territorial composé de cadres techniques et référents ayant pour ambition d'accompagner les clubs dans la proximité.



D'autres actions, inhérentes au projet de club, se développent comme le Programme Educatif Fédéral (PEF) prônant ainsi les valeurs de la fédération ainsi que celles de la Ligue et de ses districts.

Inculquer les valeurs propres à la pratique sportive des jeunes de 6 à 18 ans avec une pléthore d'actions axées sur le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité tel est aujourd'hui l'enjeu sociétal de la formation des jeunes dans nos clubs.

L'objectif est d'encourager et accompagner ces derniers à structurer un dispositif d'éducation par le sport pour les licenciés.

En complément, les inscriptions au dispositif du PEF augmentent de saison en saison avec une forte volonté de la part des clubs de pérenniser leur engagement.

Nous pouvons également saluer l'engouement de la pratique féminine avec un accroissement des licenciées jeunes et des écoles de foot au féminin qui optimisent leur fonctionnement. Notre objectif est de pouvoir proposer dans des secteurs de proximité une école de foot au féminin afin que toutes les filles souhaitant s'inscrire puissent le faire aisément avec en perspective l'organisation de la prochaine Coupe du Monde Féminine en Juin 2019.

D'autres actions comme l'opération fédérale « foot à l'école » a été renouvelée cette saison avec un large plébiscite. De nombreuses écoles et classes se sont engagées dans ce dispositif permettant ainsi de créer de véritables passerelles entre les clubs et l'Education Nationale. Malgré le contexte de la fusion territoriale avec deux académies distinctes, nous avons pu impulser une nouvelle dynamique

riche d'échanges et de nouveaux projets.

Le développement des pratiques

En lien avec les conseillers techniques départementaux, 11 expérimentations DAP ont été lancées sur le territoire de la ligue afin de mettre en place des actions innovantes, nouvelles ou de développement ; toutes les nouvelles pratiques ont été abordées : futsal, beach-soccer, foot et handicap, tennis-ballon, foot loisir, salles privées... après 2 ans de tests, un bilan de chaque expérimentation sera réalisé afin de proposer aux clubs intéressés un cahier des charges modélisé favorisant ainsi sa mise en œuvre.

Pour le Futsal, en cette année de fusion, c'est l'organisation des compétitions qui a primé : nouvelle pyramide R1 et R2, championnat régional U18 ainsi que la Coupe nationale futsal.

Par ailleurs, une dizaine de réunions et autant de séances ont été réalisées dans les clubs mais aussi en section sportive.

Des rencontres avec les mairies, une formation Sécurité, une formation Arbitrage (en lien avec la commission ad-hoc), la visite de l'entraîneur de l'équipe de France de Futsal Pierre Jacky en Haute-Saône et d'autres actions ont rythmé la saison futsal.

Le beach-soccer et le foot loisir sont en phase de développement : construction de terrains officiels de beach-soccer, tournois dans certains secteurs et création de sections et critérium loisir dans les clubs. La ligue, en partenariat avec les districts, a participé à l'organisation de 6 journées Foot et handicap sur le territoire de la ligue en collaboration avec les comités régionaux et départementaux Sport adapté et Handisport.

Un travail conséquent a été réalisé sur des pratiques émergentes (foot pétanque et tennis-ballon) lors de cette 1ère saison dans 2 districts alors qu'une 1ère convention avec une salle de foot privée a vu le jour précédant d'autres projets dans un avenir proche.



PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Le projet de performance fédéral a remplacé le Parcours de l'excellence sportive.

Les objectifs restent les mêmes :

PLAN DE DETECTION ET LES SELECTIONS

Il s'agit d'identifier les talents à partir des détections puis de sélectionner ceux qui ont le potentiel pour aller vers le haut niveau. Pour la saison 2017-2018, les résultats sont très bons

- 16 internationaux de clubs bourguignons (AJA, DFCO, FCSM, Clénay, Nevers).
- 9 internationaux originaires de BFC dont 1 en équipe de France A (Griezmann).
- 8 sélections régionales (130 joueurs et joueuses) ont participé à des inter-Ligues.

- 72 rassemblements ont été organisés par la Ligue au niveau secteur, inter secteur, régional et inter Ligue ce qui représentent environ 500 joueurs et joueuses.

POUR LE SUIVI DES JOUEURS ET JOUEUSES

L'objectif est d'accompagner les joueurs et joueuses à fort potentiel dans leur parcours

- Pour chacune des actions les appréciations sont entrés dans le logiciel Foot 2000
- 200 matchs ont été observés par l'ETR dans le cadre du suivi des sportifs
- Beaucoup de ces jeunes ont été évalués, conseillés, accompagnés voire orientés vers des structures de préformation ou formation.

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Afin de pouvoir travailler dans les meilleures conditions, nous devons être garant des structures permettant de proposer des prestations à la hauteur du niveau de jeu du joueur ou de la joueuse à potentiel. Le Bourgogne Franche-Comté possède des structures de formation qui sont toutes accompagnées par les cadres de l'ETR

- 3 centres de formation (AJA, DFCO ET FCSM)
- Le pôle espoirs
- 2 sections sportives « élite » (AJA et FCSM)
- 35 sections sportives collège labélisées FFF et 12 non labélisées
- 15 sections sportives lycées labélisées FFF et 5 non labélisées
- 27 classes à horaires aménagés
- 15 centres d'entraînement départementaux garçons, filles et gardiens de but
- 51 Clubs formateurs sont visités plusieurs fois dans la saison dans le cadre du label et du suivi PPF et font l'objet d'un accompagnement constant.

Pour la mise en œuvre de ce projet de performance fédéral sur le territoire, un réseau de moyens humains est déployé

- 9 cadres techniques (CTR et CTD)
- 1 directeur de pôle et 2 adjoints
- Des élus de la ligue
- Une secrétaire, un chargé de communication
- Une centaine d'éducateurs bénévoles

Enfin, notre fonctionnement va connaître un bouleversement important la saison prochaine en raison d'une nécessaire réorganisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR), conséquence logique de la réforme territoriale et des moyens alloués par la Fédération Française de Football.

Malgré ces changements, l'ETR appliquera la politique technique régionale tout en garantissant la même proximité et le même relationnel avec vous les acteurs du football.



► Commission de l'arbitrage ◀



Le président de la commission
Laurent KLIMCZAK

La commission régionale de l'arbitrage (ci-après « CRA ») a eu à cœur de piloter la fusion des commissions d'arbitrage de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Cette association a permis de renforcer les domaines d'expertise de notre commission dans l'ensemble de ses missions d'attribution.

Ainsi 3 pôles majeurs ont été créés pour répondre aux attentes fédérales et régionales dont le travail de la saison vous sera présenté en détail : le pôle administratif, le pôle désignation et l'équipe technique régionale d'arbitrage (ci-après « ETRA »).

Notre projet a été présenté comme tels : ambitieux, mesurable, structuré, concret, collectif et réaliste. Ces valeurs ont animé l'ensemble des bénévoles de la CRA pour parvenir au mieux à réaliser les missions de détection, de formation et de fidélisation qui nous incombent.

A. Le pôle administratif

Le pôle administratif est en charge de la gestion des affaires administratives et disciplinaires en collaboration avec les services de la ligue.

Les missions sont diverses et peuvent être énumérées ainsi (liste non exhaustive) :

- Création et mise à jour des bases de données,
- Mise à jour des fichiers de suivi,
- Préparation des réunions de CRA (restreintes ou plénières) et rédaction des procès-verbaux,
- Détection et suivi des dossiers disciplinaires internes,
- Rédaction et modifications du règlement intérieur de la CRA,
- Préparation et finalisation des classements des arbitres par catégorie,
- Contact privilégié avec les différents interlocuteurs de la CRA (arbitres, ligue, CDA, autres ligues...)
- Gestion administrative des tests physiques et tests théoriques.

A titre de bilan, en quelques chiffres, le pôle administratif a :

- Géré un effectif de départ de 306 arbitres dont un suivi est réalisé individuellement ;
- Ouverts 55 dossiers disciplinaires,
- Rédigés 72 procès-verbaux,
- Organisés 2 réunions plénières et 8 restreintes de la CRA,
- Représenté 3 fois la CRA en commission de discipline,
- Répondu à environ 300 mails reçus par mois et envoyé 250 mails sur la boîte dédiée,

B. Le pôle désignation

Le pôle désignation, sous la responsabilité de Didier VINCENT et son équipe, a eu énormément de travail au cours de cette saison historique. Quelques chiffres qui témoignent de la charge de travail effectuée par ce pôle et des membres qui le compose.

- 7000 désignations toutes compétitions confondues

- 6 à 8h de travail hebdomadaire pour assurer l'ensemble des désignations dont 10% afin de répondre en urgence aux sollicitations fédérales tardives, blessures et problèmes personnels de derniers moments
- Grande qualité de réactivité pour répondre aux changements de dates, lieux et horaires de matches entraînant non pas un simple remplacement mais des modifications en cascade.

La tâche est complexe, importante. Il a fallu aussi découvrir à la fois un nouveau territoire mais également connaître de nouveaux arbitres et clubs, le tout en s'adaptant à des nécessités kilométriques, géographiques et sportives extrêmement contraintes. Néanmoins avec l'aide de l'ensemble des bénévoles du pôle, le travail a été réalisé avec sérieux, suivi et compétences.

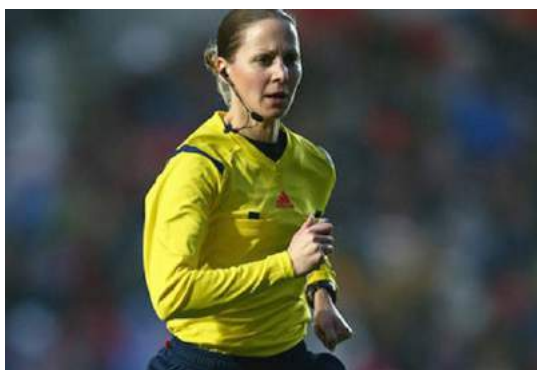
Afin de faciliter le travail de tous, un cadre de désignation précis a été fixé :

- Assistant N2 - National 3 – R1 (+observations correspondants) : Didier VINCENT
- R2 – (+observations correspondants) : Gérard GEORGES
- R3 – Candidat R3 – D2 Féminines (+observations correspondants) : Patrick BAUDION
- JAL (+observations correspondants) : Jean- Marie ROBELIN – Christian BOURIOT
- Futsal (+observations correspondants) : Christophe GIANCATARINA
- Le suivi des rapports d'observation : Michel Di GIROLAMO assisté de Mehdi TALLI, Eric GIRARDIN et Joël ROCHERIEUX pour les observateurs AA.

L'objectif de « mixer » à la fois les poules d'arbitres et d'observateurs a permis aux uns comme aux autres de se découvrir. Toutefois, cela a entraîné des difficultés dans la gestion des désignations des arbitres, obligeant les désignateurs à désigner au-delà des limites kilométriques imposées.

Les arbitres, dans leur grande majorité, ont joué le jeu et accepté la rigueur de l'exercice. Néanmoins des solutions devront être trouvées pour la saison future afin d'éviter des crispations ponctuelles.

Le report au dernier moment de match (J-3 ou J-2) sur des terrains annexes ou à des dates ultérieures a été la source d'autres difficultés. Sur ce point-là également, le pôle désignation demande à pouvoir être informé plus en amont de ces modifications afin d'avoir le temps de trouver des solutions de remplacements.



Enfin, le pôle souhaite remercier les CDA et notamment leurs désignateurs pour leur capacité d'adaptation aux demandes souvent urgente eu égard aux situations évoquées ci-dessus. Le pôle a parfaitement conscience des difficultés que cela a entraîné puisque nous les vivons de la même façon lorsque la fédération sollicite nos arbitres. Alors, malgré, les quelques dossiers épineux gérés, le pôle les remercie de leur collaboration.

La réunion de mi-saison de calage a permis d'améliorer les choses. Cette démarche sera renouvelée la saison prochaine au regard de l'utilité et appréciée.

C. L'ETRA

L'Equipe Technique Régionale en Arbitrage est composée de 12 pôles co-animés par un bénévole formateurs et un cadre technique. L'ensemble des missions effectuées par cette ETRA s'oriente autour de

4 axes majeurs :

- La Formation
- Le Recrutement
- La Fidélisation
- La Promotion de l'arbitrage

Pôle « Stage Régionaux » : Pierre BOLLET – Jacques BADET

- Organisation logistique l'ensemble des stages et autres événements programmés par l'ETRA ;
- Proposer une offre de formation à tous les arbitres ;
- Harmoniser les formations autour de piliers pédagogiques prédéfinis ;
- Assurer le suivi des formations (respect des procédures et du rétro-planning, retour post-formation, archivage) ;
- Faciliter l'organisation des stages ;
- Fédérer autour des formations (arbitres, formateurs, observateurs).

Pôle « Formation initiale » : Christophe ADAM

- Recenser les besoins et idées auprès des commissions ;
- Etablir des principes de formation :
 - o A.1 Déployer le module de formation initiale en fonction des demandes ;
 - o A.2 Réfléchir à un calendrier de stages équilibré entre Districts ;
 - o B.1 Développer les pratiques d'intégration (parrainages) ;
 - o B.2 Proposer un module de fidélisation.
- Animation Stages interdistrict formation initiale :
 - o Grandvillars : Aout 2017 : 17 inscrits – 13 reçus ;
 - o Autun : Avril 2018 : 20 inscrits – 20 reçus ;
 - o Grandvillars : Avril 2018 : 15 inscrits – 15 reçus.

Pôle « Préparation Physique-Santé-Mentale » : Cyril ORTA – Clément TURPIN

- Fixer et organiser les tests physiques CRA ;
- Proposer un suivi athlétique des arbitres régionaux ;
- Proposer des programmes d'entraînements estivaux et hivernaux ;
- Mettre à disposition des séances hebdomadaires d'entraînement ;
- Coordonner les groupes d'entraînement délocalisés ;
- Sensibiliser à la préparation mentale ;
- Développer des thématiques de santé : blessure, ré-athlétisation-diététique, etc
- Identifier un référent santé CRA (Cyril ORTA) en cas de blessure ou de conseils : 25 signalements médicaux : traiter et orienter vers des professionnels de santé.

Pôle « Formation FFF » : Régis CHAMPET – Clément TURPIN

- Evaluer, former et sélectionner nos arbitres promotionnables FFF ;
- Détecter et préparer les futurs candidats FFF à N+1, +2, +3 ;
- Accompagner nos arbitres fédéraux en titre ;
- Accompagner nos candidats fédéraux de la saison en cours ;
- Identifier les candidats, promotionnels FFF et groupe « espoirs » : 40 cours Promo FFF animés ;
- Organiser la formation théorique, pratique, physique et technique des 3 populations ciblées ;
- Planifier les examens théoriques Promo FFF : 4 examens annuels théoriques ;
- Mettre en place le dispositif « Talent/Mentor » pour nos candidats FFF : 7 doublettes formées ;
- Suivi et conseil personnalisés des Fédéraux en titre.

Pôle « Féminines » : Corinne LAGRANGE – Jacques BADET

- Valoriser la filière féminine auprès des commissions ;
- Fidéliser les effectifs : 40 sur BFC ;
- Recruter de nouvelles arbitres féminins (80 arbitres en 2020) ;
- Former pour optimiser la qualité ;
- Détecter les potentiels et promouvoir au niveau supérieur ;
- Maintenir la mixité sur l'arbitrage des matchs ;
- Demander aux CDA de nommer un référent de l'arbitrage féminin (RAF) ;
- Définir les rôles et missions des RAF ;
- Nommer des représentants du pôle à la CRF ;
- Ecrire une procédure de suivi individualisé des effectifs ;
- Organiser les 2 stages annuels (Février et juin) :
 - Février – CREPS : 25 arbitres ;
 - Juin – Lac Kir – Dijon : 12 arbitres.
- Détecter les potentiels pour les Inter ligues et finales nationales.

Pôle « Arbitres Assistants » : Julien AUBE – Jacques BADET

- Valoriser la filière arbitres assistants ;
- Fidéliser les effectifs ;
- Recruter de nouveaux arbitres assistants ;
- Former pour optimiser la qualité ;
- Détecter les potentiels et promouvoir au niveau supérieur ;
- Créer de l'émulation par la promotion et la rétrogradation ;
- Recenser auprès des CDA les effectifs existants ;
- Nommer au sein du pôle des référents par catégorie (RAR1 et RAR2) ;
- Demander aux CDA de nommer un référent Arbitres Assistants (RAD) ;
- Définir les rôles et missions des RAR1, RAR2 et RAD ;
- Recenser les besoins moyens en effectif par journée et divisions ;
- Rédiger des documents de suivi individualisé des effectifs (CDA-CRA)
- Définir des critères de détection des potentiels par catégorie (observateurs) ;
- Mettre en place une cellule de veille sur les observations ;
- Préparer les modules spécifiques pour les stages.

Pôle « Jeunes Arbitres » : Jean Marie ROBELIN – Jacques BADET

- Valoriser la filière JAL par la promotion ;
- Fidéliser les effectifs ;
- Former pour optimiser la qualité ;
- Détecter les potentiels et promouvoir au niveau supérieur ;
- Veiller à l'intégration adaptée des JAL à l'arbitrage sénior de district ;
- Contacter les « responsables jeunes » des CDA pour leur présenter les actions et le fonctionnement du pôle ;
- Définir des critères de détection des potentiels pour les observateurs ;
- Organiser une cellule de veille sur les observations JAL ;
- Préparer et animer un module spécifique pour le stage de rentrée ;
- Organiser les deux stages spécifiques sur des sites complémentaires afin que tous les JAL puissent en profiter (ouverts aux JAD détectés par les CDA) ;
- Organiser le stage de formation autour du TSF 2018 ;
- Détecter les potentiels pour les Inter ligues et finales nationales.

Pôle « Tous Jeux d'Apprentissage » : Chakib NEGLIZ – Christophe ADAM

- Créer de nouveaux formats pour le grand public et à diffusion spécifique ;
- Proposer des supports pour les groupes de paroles et de fidélisation ;

- Développer les modules fédéraux et alimenter les pôles de formation ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé ;
- Recenser les besoins et idées auprès des commissions ;
- Etablir des principes de formation ;
- Diffuser une newsletter hebdomadaire : 20 « TRUC » diffusés ;
- Alimenter les commissions en jeux d'apprentissage ;
- Réaliser une vidéothèque de formation continue ligue ;
- Actualiser et déployer le module de préparation à l'examen R3 ;
- Convaincre les formateurs des méthodes et les former aux outils ;
- Expérimenter l'accompagnement vidéo des potentiels fédéraux.



Pôle « Futsal » : Christophe GIANCATARINA – Christophe ADAM

- Créer et organiser un statut d'arbitre futsal de ligue ;
- Développer la formation des arbitres et des observateurs spécifiques ;
- Valoriser l'activité et recruter ;
- Recenser les effectifs actuels : arbitres et observateurs ;
- Ajuster les effectifs aux compétitions (groupes de niveaux indicatifs) ;
- Etablir des règles de fonctionnement ;
- Organiser deux stages pratiques (rentrée / hiver) ;
- Amender le rapport d'observation ;
- Modéliser un module de formation initiale à destination des CDA
- Construire une vidéothèque spécifique ;
- Recruter cinq observateurs non arbitres en activité ;
- Proposer une évolution réglementaire et pédagogique d'accès à la fonction.

Pôle « Section Sportive Arbitrage » : Alexandre PERREAU NIEL – Clément TURPIN

- Assurer la formation pédagogique (technique, physique, théorique) des pensionnaires sur les deux sections :
 - Joseph FOURIER – Auxerre : 10 élèves ;
 - Louis PASTEUR – Besançon : 5 élèves.
- Rendre la filière plus visible aux licenciés de la ligue (formateurs, jeunes arbitres) ;
- Avoir un plus grand nombre de candidats issus de notre ligue au moment du recrutement ;
- Impliquer davantage les formateurs volontaires ;
- Création d'un Facebook sous le contrôle d'un formateur identifié ;
- Nommer un référent par district: un ancien de la filière. ;

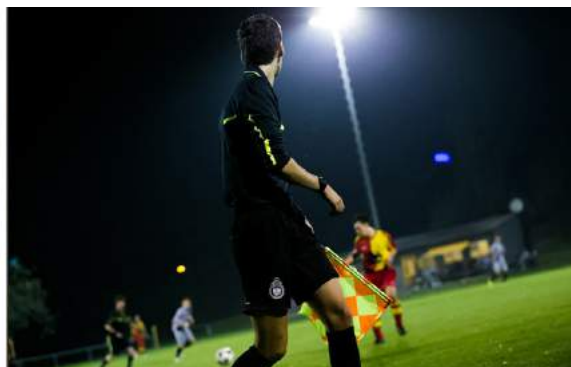
- Inviter les formateurs volontaires à intervenir ou à vivre une journée dans la section ;
- Automatiser un temps de présentation de la section lors de tous les stages JAD (rôle référent) ;
- Obtention du Baccalauréat pour tous les terminales pensionnaires ;
- 3 titres de JAF obtenus en fin de saison : Camille CHEVALIER, Thomas VINCENT, Pierre HUERTAS.

Pôle « Observateurs » : Michel DI GIROLAMO – Christophe ADAM

- Etablir une charte de l'observateur ;
- Modéliser la restitution d'après-match ;
- Accompagner la rédaction du rapport ;
- Fournir des supports d'observation : vademecum et lexique ;
- Recenser les compétences
- Initier le conseil à l'observation (pool d'accompagnateurs) ;
- Développer la formation à partir des rapports d'observation ;
- Valoriser l'observation, définir une population cible et recruter ;
- Organiser un stage double (initiation et recyclage) de fin de saison – Juin 2018 : 20 participants ;
- Suivi et validation des rapports (986 rapports analysés, contrôlés, référencés et envoyés).

Pôle « Référent » : Patrick PONSONNAILLE – Clément TURPIN

- Définir les actions prioritaires réalistes du « référent Arbitre » ;
- Définir un cadre d'intervention pour développer « l'arbitrage des jeunes par les jeunes » en lien avec les éducateurs (U9 à U15) = Plan de sensibilisation ;
- Cibler un échantillon « expérimental » de référents arbitres actifs : une vingtaine ;
- Création d'outils pédagogiques (séances de découverte pratique) sur 3 niveaux : U9-U11 / U12-U13 / U15.



L'ETRA au travers de ces 12 pôles fut l'artisan des projets de développement de notre arbitrage régional. Le séminaire de fin de saison organisé à Dôle fin mai aura permis de faire le point sur l'ensemble des chantiers menés et de se projeter sur l'exercice 2018/2019.

Peu de changement de binôme auront lieu afin de conserver un esprit de groupe et une dynamique autour de cet outil récent qu'est l'ETRA.

Je profite de ce rapport pour remercier l'ensemble des bénévoles de la CRA ainsi que Christophe ADAM et Jacques BADET, ses techniciens qui, tous, n'ont pas compté leurs heures pour faire rayonner l'arbitrage sur l'ensemble du territoire durant cette saison pleine de nouveautés et de défis, largement relevés. La commission remercie l'ensemble des arbitres pour leurs prestations, félicite les promus dans les catégories supérieures et encourage ceux et celles ayant rencontrés une relégation sportive. L'ensemble de la CRA donne rendez-vous au football Burgo-comtois pour la saison 2018/2019



PÔLE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Commission d'accompagnement des clubs et de formation des dirigeants



Le Président de la Commission
Jean-François GONDELLIER

INDISPENSABLES BENEVOLES

Le sport est l'un des domaines qui recourent le plus au volontariat, presque autant que les activités sociales et caritatives !

Le bénévolat est la pierre angulaire du club. Les bénévoles exercent des fonctions très variées : entraîner, arbitrer, tenir la buvette, convoquer une équipe, sécuriser une organisation...

LA FORMATION DES BENEVOLES

Le développement de la pratique passe par la qualité de l'encadrement au sens large, qu'il s'agisse de bénévoles, de salariés, de sportifs ou d'administratifs.

La formation des bénévoles tient une place particulièrement importante dans l'accompagnement des clubs. En effet, la formation sert à sécuriser l'environnement, notamment juridique, dans lequel le club évolue, et par là même, les bénévoles chargés de l'animer et de le diriger.

Des notions juridiques, comptables, sociales, de gestion des ressources humaines, des informations relatives à la gestion de projets, à l'obtention de financements ou encore à l'élaboration de partenariats permettent d'appréhender plus facilement une bonne gestion, facteur de pérennité et de développement.

Surtout, la formation facilite la prise de responsabilités des bénévoles, particulièrement des dirigeants.

UN CHOIX AFFIRMÉ DE NOTRE LIGUE

Depuis de nombreuses années, notre ligue (nos 2 ex-ligues) a mis en œuvre une politique de formation en direction des éducateurs et arbitres.

En adhérant à la politique fédérale développée par son Institut Fédéral de Formation à travers la mise en place du Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant, la ligue a décidé depuis cette saison 2017/2018 d'ajouter la formation des dirigeants. Les modules ont été pensés et créés pour les dirigeants de nos clubs de football et sont ludiques et interactifs.

Ce triptyque de la formation (éducateurs, arbitres, dirigeants) sera désormais porté par notre Institut Régional de Formation du Football (IR2F) qui se positionnera à terme comme un vrai organisme de formation.

COUP D'ENVOI

Après avoir procédé à la formation de 21 formateurs répartis sur tout notre territoire, plusieurs modules de formations ont été proposés à l'ensemble des clubs.

Si les thèmes « Gestion de club, gestion de projet » et « Gestion et Ressources financières » ont été

bien accueillis, le thème « La connaissance de l'association » n'a pas connu le succès escompté et nous avons été dans l'obligation d'annuler les 6 sessions planifiées en mars faute d'un nombre suffisant de stagiaires.

La formation « Réagir face à un conflit », également initiée par l'IFF et mise en œuvre à titre expérimental sur notre Territoire, en Nièvre, a connu la réussite.

Au global, 42 attestations de formation (pour mémoire, il n'y a pas d'évaluation des stagiaires) ont été délivrées sur ce 1er semestre 2018 grâce à la participation active d'une douzaine de formateurs :

Gestion de club, gestion de projet

* Mobiliser et animer une équipe	10 stagiaires
* Découvrir la méthodologie de projet	2 stagiaires
* Construire et promouvoir un projet	6 stagiaires

Gestion et ressources financières

* S'approprier les clés de la gestion financière	8 stagiaires
* Optimiser les ressources financières du club	7 stagiaires

Communication

* Réagir face à un conflit	9 stagiaires
----------------------------	--------------

Répartis principalement sur 2 secteurs géographiques (Doubs / Saône et Loire), il est apparu difficile d'atteindre un nombre suffisant d'inscriptions pour certains rendez-vous. Par ailleurs, les absences non excusées ont parfois fortement grevé l'organisation générale et ont surtout pénalisé les autres stagiaires.

Chaque module dure 4 heures et ce sont au total 44 heures de formation qui ont été dispensées en avril et juin.

Concernant l'aspect financier, l'aide fédérale traduite par l'octroi d'un « bon de formation » couvre totalement les frais d'inscriptions fixés à 25€uros.

UN CATALOGUE EVOLUTIF

Un guide des formations interactif permettant de mieux appréhender l'offre de formation proposée sera mis à votre disposition dès le début de saison prochaine. Il vous permettra de découvrir le panel des formations ouvertes à tous les licenciés sur des thèmes tels :

1. La connaissance de l'association.

Il est composé de 3 modules « (re)découvrir le cadre associatif », « Maîtriser l'environnement de l'association » et « Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant »

2. Gestion de club, gestion de projet

4 modules : « Mobiliser et animer une équipe », « Découvrir la méthodologie de projet », « Construire et promouvoir son projet » et enfin un tout nouveau module « Accompagner une équipe de U6 à U11 » qui a pour principaux objectifs de faire connaître le rôle dévolu à un accompagnateur d'équipe et de maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres (logistique, sécurité...). Il est ouvert aux parents, dirigeants, joueurs.... Et ce module sera développé sur une même journée, le samedi 6 octobre, sur 7 sites différents.

3. Gestion et ressources financières.

L'appropriation des clés de la gestion financières et l'optimisation des ressources financières du club

constituent les 2 modules proposés.

4. La fonction employeur

Un module est consacré au recrutement d'un salarié et du financement de l'emploi, le second module aborde l'accompagnement du salarié et le développement de l'emploi

5. La communication.

4 modules seront proposés : « Préparer et animer une réunion », « Développer son aisance à l'oral », « Communiquer via les réseaux sociaux » et « Réagir face à un conflit ».

En parallèle, notre partenaire MDS (Mutuelle des Sportifs) animera des séances d'informations sur les « Responsabilités / Assurances » lors de 2 rendez-vous fixés durant la prochaine trêve hivernale.



UNE ÉQUIPE ACTIVE

Emmenée par Jean-François Gondellier, l'équipe des formateurs s'investit pleinement dans cette nouvelle organisation et est depuis peu aidée par une organisation administrative adaptée.

Des référents ont été nommés sur chaque module pour organiser, coordonner et assurer les formations. A ces derniers s'ajoutent des référents territoriaux qui assurent la logistique en local et veillent au bon déroulement pratique.

Vous pouvez vous signaler auprès de la Ligue si la mission de formateur vous intéresse.

PROXIMITÉ

Notre « commission régionale d'accompagnement des clubs et de formation des dirigeants » a une réelle volonté de développer l'offre et dispensera l'ensemble des modules sur tout le territoire de notre ligue.

En parallèle, des modules de formation pourront avoir lieu dans les clubs, sous 2 conditions :

- disposer d'installations adaptées
- et bénéficier d'un réseau qui permettrait de rassembler au moins une dizaine de dirigeants des clubs du secteur intéressés par un même module.

Si tel est le cas, n'hésitez pas à vous signaler auprès de nos services.



**PÔLE MARKETING
COMMUNICATION
ÉVÈNEMENTIEL**

Commission **marketing et partenariat** **communication / évènementiel**



Le Président des Commissions
Alain RICHARD

COMMUNICATION

- Mise en place d'un nouveau site (modèle fédéral) en lieu et place des 2 sites par régions historiques : 137 947 visiteurs sur la saison 2017/2018 pour une lecture de 985 093 pages par mois.
- Recherche de l'ergonomie la plus attrayante mais avec les contraintes d'utilisation du nouvel outil
- Mise à jour permanente des bandeaux partenaires
- Réseaux sociaux : près de 9000 abonnés FACEBOOK au 30 06 2018
- Logo Ligue : appel d'offre, étude et réalisation d'un LOGO LBFCF au moindre coût et particulièrement réussi puisqu'aujourd'hui reconnu.
- Refonte totale de la newsletter, devenu plus interactive avec une parution tous les vendredis à destination de près de 30 000 destinataires (licenciés, partenaires, institutionnels...) : taux d'ouverture entre 15 et 20%
- Systématisation de toutes les invitations (réunions, tirages Coupes...) avec un coupon réponse par lien sur l'invitation
- Tout est mis en œuvre pour substituer les mails aux courriers (interne ou externe)
- Mise en place de la nouvelle messagerie sur la base lbfc.fff.fr



MARKETING PARTENARIAT

- Objectifs clairs de la feuille de route : sécuriser les partenariats existants sur les 2 « anciennes LIGUES » et réaliser les appels d'offres pour les marchés les plus « commercialisables »
- Sécurisation des partenariats existants : réussite totale avec amélioration systématique de la qualité du partenariat voire nouvelles conventions (MDS, DFCO, FCSM, CREDIT AGRICOLE du CENTRE LOIRE et de FRANCHE COMTE...)
- Appels d'offre : concrétisation du marché Equipementier (INTERSPORT) et Flotte de Véhicules (VOLK-SWAGEN)
- Création d'une pyramide du partenariat avec les partenaires PREMIUM et OFFICIELS et les Fournisseurs OFFICIELS
- Rappel de l'objectif : générer 4% du budget de la LIGUE sous la forme de partenariat ; nous en sommes au 30 06 2018 à près de 6%

ÉVÈNEMENTIEL

- Activité très satisfaisante avec une bonne organisation des différents événements que ce soit tirages de Coupes (chez les partenaires) remises de récompenses ou tout autre cérémonie (exemple journée du Fair Play et des champions au stade Gaston GERARD, récompenses bénévoles et Fair Play à l'auditorium du CREDIT AGRICOLE FC, soirée des bénévoles au stade BONAL...)



CONCLUSION

- Un exercice très satisfaisant où les objectifs de la feuille de route ont été réalisés voire nettement dépassés
- Une base solide, socle pour l'avenir et donc la saison en cours avec la concrétisation d'opérations nouvelles du type récompenses PEF.



COMMISSIONS INDÉPENDANTES

► Commission de contrôle des clubs ◀



Le président de la commission
Thierry LOROT

1. Le fondement juridique de la commission régionale de contrôle des clubs (CRCC)

L'article 132 du Code du sport et les dispositions prévues à cet effet dans les statuts et Règlements Généraux de la FFF et dans la convention FFF/LFP ont abouti à la création, au niveau national, de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion.

L'article 2 de la convention FFF/LFP prévoit explicitement, l'existence des Commissions Régionales de Contrôle des Clubs, tandis que son article 4 bis en fixe la composition et le champ de compétence.

La commission est donc rattachée directement à la DNCG (FFF) et se trouve en indépendance totale par rapport à la LBFCF.

2. Le champ de compétence de la CRCC

La CRCC est « compétente pour exercer ses attributions auprès des clubs des Championnats de National 3 et de Régional 1 n'ayant pas le statut professionnel » et pour les divisions inférieures sur décision du CA de la Ligue. Depuis la fusion des 2 ex-ligues son contrôle n'est plus étendu aux clubs de R2 comme c'était le cas auparavant sur le secteur Bourgogne.

3. Le rôle de la CRCC

Il est défini de manière détaillée dans l'article 11 de la convention FFF/LFP.

La CRCC a une mission d'information des clubs et un rôle de veille et de contrôle de leur équilibre financier. Elle doit éviter les éventuelles dérives et veiller au maintien d'une équité entre les clubs d'un même championnat. Elle dispose du pouvoir de sanctions définies dans l'article 2 de la convention FFF/LFP. Enfin ses décisions sont susceptibles d'appel selon des délais et procédures prévus à la convention FFF/LFP.

La C.R.C.C. en Ligue Bourgogne-Franche-Comté

• Sa composition

Elle est composée de onze membres, tous bénévoles: MM. Bernard BOUILLOT, Jean Luc FINOT, Ennio GALLINO, Christophe GIANCATARINA, Michel JUSOT, Michel LEBLANC, Thierry LOROT (Président), Guillaume TILLIER, Didier SCALABRINO, Paul Henri VIEILLE-CESSAY et Georges ZENUCH.

Un administratif est mis à disposition de la commission par la LBFCF, Alain SCARAMAZZA, suppléé par Gérald MARCONNET en cas d'absence.

• Les réunions

La CRCC s'est réunie 10 fois entre le 01/07/2017 et le 30/06/2018 à Dijon, Montchanin et Besançon afin de limiter les kilomètres à effectuer pour les clubs lors des auditions.

• Les auditions de clubs et examens de documents

Les entretiens avec les clubs au nombre de 24 ont concerné les clubs de N3, R1 et R2 qui accédaient sportivement en R1. Certains clubs ont rencontré la commission plus d'une fois, certains ne l'ont pas rencontré ce qui ne devrait plus se produire lors de la prochaine saison.

33 dossiers ont fait l'objet d'une analyse approfondie de la part de la commission, se répartissant là aussi sur les 2 niveaux hiérarchiques des compétiteurs N3 et R1. Quelques dossiers supplémentaires ont été étudiés. En effet certains clubs relégués ont demandé à continuer de bénéficier du contrôle de la commission, demande acceptée.

• Les décisions prises

Selon le diagnostic réalisé et les explications données par les clubs les décisions notifiées ont été les suivantes :

- Validation du dossier
- Demande de renseignements ou de documents complémentaires
- Rappel à l'ordre concernant les obligations légales ou réglementaires
- Sanctions financières notamment pour non fournitures de documents (1 seule fois)
- Interdiction de participation à la Coupe de France (aucune sur 2017/2018 mais un club était interdit pour cette saison suite à une décision de la saison précédente)
- Interdiction d'utilisation des joueurs sous contrat fédéral (1 décision)
- Interdiction d'accession en N3 (2 décisions)
- Encadrement de la masse salariale (2 décisions qui ont fait l'objet d'un Appel la FFF puis CNOSF pour un des 2 dossiers + 2 décisions qui n'ont pas été confirmées de par le classement sportif)
- Rétrogradation à titre conservatoire (un dossier, la commission a annulé sa décision suite à l'évolution attendue du dossier)



UN MOT DE CONCLUSION

Sur ces 2 premières années post-fusion, la commission a tenté d'harmoniser intelligemment les méthodes de travail et attentes qui pouvaient sensiblement différer d'une ex-Ligue à l'autre.

Elle s'est aussi beaucoup repositionnée sur le conseil et l'aide aux clubs, en témoigne la seule amende dispensée, les saisons précédentes il arrivait que cette sanction soit appliquée une cinquantaine de fois. Les relances sont redevenues systématiques dans cette même démarche d'assistance.

Des progrès ont été constatés dans le fonctionnement comptable et financier des clubs. Mais cela reste insuffisant par moment surtout dans le contexte économique de notre pays et les difficultés que rencontrent la majorité des acteurs.

L'effort est à poursuivre, sur la voie de la prudence financière et budgétaire, en même temps d'ailleurs que s'impose une plus grande rigueur dans les actes et contrats face à une société qui se judiciarise de plus en plus.

Commission de surveillance des opérations électorales



Le président de la commission
Daniel SCHOTT

Missions de la Commission :

- Analyse les candidatures, émet un avis (favorable ou défavorable) puis les transmet au Conseil d'Administration pour validation,
- Surveille le bon déroulement des opérations électorales lors des Assemblées Générales.

Activités de la Commission :

Deux réunions téléphoniques d'analyse de candidatures :

- le 25/08/2017 pour analyser les candidatures (titulaire et suppléant) pour la représentation des Clubs Nationaux aux Assemblées Fédérales,
- le 27/09/2017 pour analyser la candidature pour le Conseil d'Administration,

Deux participations aux Assemblées Générales pour surveillance du bon déroulement des opérations électorales :

- le 12/09/2017 à l'AG des Clubs Nationaux à Dijon (présence président et vice-président de la commission)
- le 14/10/2017 à l'AG de la Ligue à Dijon (présence commission).

Coûts engendrés pour la saison 2017/2018 : 455,52€

Décisions prises à l'issue de l'AG de la Ligue du 14/10/2017 :

Suite à mon constat (qui rejoint les commentaires des membres de la commission) concernant la présence non indispensable de la commission au complet lors des AG de la Ligue suite à l'instauration du vote électronique, j'ai échangé, après l'AG, avec Vincent SZMATULA et voici ce qui est mis en place:

- réunion téléphonique pour analyser, chaque année, les candidatures pour l'élection des représentants des Clubs Nationaux,
- réunion téléphonique pour analyser, s'il y a lieu, pour les AG intermédiaires de la Ligue, une ou plusieurs candidatures pour le Conseil d'Administration,
- réunion de la Commission à Dijon (tous les 4 ans) pour analyser les candidatures concernant le renouvellement du Conseil d'Administration,
- convocation de 2 personnes (en principe président et vice-président) pour la réunion annuelle des Clubs Nationaux et pour toutes les AG de la Ligue.



14 F rue Pierre de Coubertin
Parc Mirande - 21000 DIJON
<https://lbfc.fff.fr/>

